

Le MAG 2016

Votre information municipale



Trait d'union
entre ville et nature



Sommaire

Le mot du Maire	4
Infos générales	5
Le conseil municipal	6-7
Les finances	8-9
Arts&Culture	10-11
Nature et environnement	12-15
Action sociale	16-17
Enfance et scolarité	18
Associations	19
Infos pratiques	20-21
Etat civil	22-23

Directeur de publication : Philippe PASSOT

Responsable rédaction : Thierry VIDAILLET

Conception - réalisation : 

Nadine OLIVIER,

Conseil en communication et graphisme

06 88 24 50 04 / contact@numero119.fr

www.numero119.fr

Impression : ABM Graphic - LONS LE SAUNIER

Imprimé sur papier certifié PEFC.

Tirages : 1 000 exemplaires - Dépôt légal Juin 2016

La communication :

Suite à la création de la commune nouvelle, fusion de Lavans lès Saint-Claude et Ponthoux, la commission communication s'est enrichie de nouveaux membres et le dispositif de communication actuel reste d'actualité.

Un bulletin semestriel de douze pages en janvier et septembre le « Zap'Infos », un bulletin annuel de vingt-huit pages « Le Mag » en mai, se succèdent tout au long de l'année, sans oublier le site internet :

www.lavans-les-saint-claude.fr

Vous y retrouvez toutes les informations sur la vie communale, le passé avec l'histoire de la commune, le présent pour le bien-être de la vie de tous les jours et le futur avec l'Eco-quartier et les projets d'avenir.

Afin de promouvoir l'Eco-quartier du Crêt du Bief, une vidéo est disponible sur le site internet. Un enregistrement de cette vidéo est également disponible sur clé USB, à destination des futurs acquéreurs.

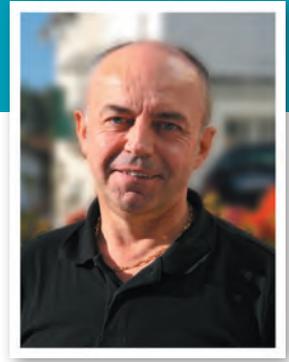
En partenariat avec la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude, une vidéo d'environ six minutes sera réalisée en juin, afin de valoriser la richesse artisanale, industrielle, associative, naturelle et dynamique de notre territoire communal. La société *Etc Vidéo* réalisera cette vidéo qui sera ensuite diffusée sur www.jurawebtv.fr et sur notre site internet.

Les finances :

La dynamique des équipes municipales précédentes et actuelles ne se soustrait pas au régime draconien des finances, mais cela n'empêche pas les élus de réfléchir au quotidien, quant à l'avenir du territoire. Cette première création de commune nouvelle sur le Plateau du Lizon en est une nouvelle preuve, afin de mutualiser les coûts et bénéficier d'aides de l'État. Les différents ratios à notre disposition démontrent une nouvelle fois une politique de gestion rigoureuse et rationnelle des divers budgets communaux.

Bonne lecture à tous !

Thierry Vidaillet.



Chères Lavanciennes, chers Lavanciens,

Ce Mag 2016 est le premier de la Commune nouvelle. Il est le fruit de l'excellent travail de la commission Communication sous la direction dynamique de Thierry Vidaillet. Cette qualité d'information est rare pour une collectivité de notre taille, et nous pouvons en être fiers. Elle trouve son fondement dans la diversité des projets et les réflexions de votre conseil municipal et dans la volonté de transparence qui anime celui-ci.

Le budget étant l'élément fondateur de la vie communale, nous estimons qu'il est souhaitable de communiquer après le vote de celui-ci, sur des décisions plutôt que sur de simples intentions.

Le premier budget voté le 31 mars dernier par les vingt-six conseillers municipaux de la commune nouvelle est à la fois ambitieux et prudent.

Prudent puisqu'il est construit à recettes fiscales constantes (c'est-à-dire sans augmentation des taxes d'habitation, foncières sur le bâti et le non-bâti) pour les habitants de l'ancienne commune historique de Lavans, et que certains projets sont conditionnés à la réalisation d'actifs, afin de ne pas souscrire d'emprunt.

Ambitieux par l'importance des investissements prévus, qui reposent sur plusieurs idées directrices :

- La sécurité piétonne (élèves notamment) et routière,
- L'amélioration de nos réseaux humides en vue de parfaire l'efficacité de notre nouvelle station d'épuration,
- L'amélioration de notre éclairage public pour le rendre à la fois plus efficace et plus sobre,
- L'amélioration des conditions de travail de nos agents techniques, pour une meilleure efficacité,
- La rationalisation de notre patrimoine immobilier, important, générateur de charges de gestion importantes.

L'élaboration d'un budget est un exercice difficile. Je félicite les élus, membres de la commission « Finances » pour leur implication, et nos collaborateurs pour leur travail de préparation. L'exercice est de plus en plus fastidieux au regard de la diminution drastique des dotations.

Aussi, il doit être fait autant avec moins. Le premier levier est celui des dépenses de fonctionnement, déjà bien maîtrisé à Lavans. Si une gestion s'apprécie au regard des dépenses inutiles qu'on ne réalise pas, un meilleur comportement citoyen pourrait avoir des effets conséquents sur celle-ci. Certaines dépenses publiques pourraient être évitées :

- Les dégradations, tags, destructions de mobilier urbain, de luminaires, de poubelles coûtent cher dans la mesure où elle ne sont prises en charge par l'assurance qu'à la condition que leurs auteurs aient été identifiés.

- L'abandon de lingettes ou de tous autres éléments dans les toilettes (même indiqués, à tort, comme biodégradables) exigent l'intervention de nos agents sur les déversoirs d'orages ou sur le site de la station, ou celle d'une société spécialisée pour déboucher les canalisations,

- Les rejets d'huile de friture ou de tout autre produit prohibé dans le réseau génère aussi des dysfonctionnements qui pénalisent la collectivité.

- Les dépôts d'encombrants, d'objets quelconques, vaisselles, bouteilles, sacs... à côté des containers ou bacs à verre, imposent à nos services techniques de procéder à leur enlèvement. L'abandon de sacs, bouteilles, canettes, dans les rues et espaces publics, sur la plateforme du Crêt du Bief et au Parcours de Santé notamment, ont la même conséquence.

Le temps consacré à réparer ces incivilités imbéciles ne peut être utilisé à d'autres actions. Sans même considérer ici l'image qu'elles renvoient !

- La négligence des propriétaires de chats par défaut de stérilisation a obligé là aussi la commune à prendre le relais au regard d'un vrai problème sanitaire. La facture est élevée.

Chacun doit prendre conscience que la gestion publique est l'affaire de tous. Plus de services pourraient être rendus, et plus d'équipements réalisés, avec des fonds qui pourraient être dépensés autrement.

Un sujet auquel vos élus s'intéressent avec acuité est celui des incivilités.

Outre les dégradations et les nuisances des endroits fréquentés en soirée, les riverains sont excédés par le bruit et la circulation excessive. Le sujet n'est pas simple. Notre volonté est d'agir sur deux leviers : celui de la prévention et, en cas de nécessité, celui de la répression. Un travail de rencontre avec les adolescents est réalisé par les éducateurs spécialisés du Club de Prévention à l'échelon des trois villes de Saint-Claude, Saint-Lupicin et Lavans. La commune consacre un peu plus de 6.000 euros à cette action. Alain Jeannier, Guillaume Saillard et Antoine Pulice sillonnent notre commune le soir pour tenter de discuter avec les jeunes et de les sensibiliser au vivre ensemble et au respect. Lors du vote du budget, une somme de 10.000 euros a été prévue pour l'aménagement sommaire d'un site privilégié de convivialité hors agglomération. En outre, des contacts réguliers ont lieu avec la Gendarmerie pour faire le point et organiser les contrôles en cas de nuisance. Des plaintes sont systématiquement déposées en cas de dégradations. Le Capitaine Renard et le lieutenant Raillard sont intervenus longuement lors du Conseil Municipal du 28 avril pour répondre aux nombreuses questions des conseillers.

À ce titre, nous comptons aussi sur les parents. Là aussi, chacun a un rôle à jouer et des responsabilités à assumer. En prenant conscience individuellement de ces problématiques, et en œuvrant à chacun de nos niveaux, nous améliorerons la qualité de vie dans notre collectivité.

De bonnes résolutions pour un bel été !

Philippe PASSOT



Caractéristiques

La commune nouvelle compte 2 093 habitants, essentiellement regroupés au centre bourg et à Lizon, quelques habitations sont localisées dans les hameaux de Brive d'Aval, Brive d'Amont, La Pratz et nouvellement à Ponthoux.

Lavans-lès-Saint-Claude se caractérise par son cadre de vie agréable, la vitalité de son économie et son dynamisme au quotidien. De nombreux balcons en galeries, originaires du Plateau du Lizon, constituent la caractéristique géologique de la commune. Les éléments de patrimoine se limitent aux fermes villageoises, qui réunissaient sous le même toit habitation et exploitation. Les maisons traditionnelles sont construites en pierre et élevées d'un étage au-dessus du rez-de-chaussée, un balcon en bois règne généralement sur toute la longueur des façades. La galerie est accrochée à la charpente, tournée à l'Est et fermée aux vents soit par un assemblage de planches, soit par l'avancée des murs pignons. Elle servait au séchage des épis de maïs ou du linge... et souvent de support à une vigne.

Plusieurs sites naturels remarquables sont reconnus d'importance communautaire dans le cadre du dispositif européen « Natura 2000 ». Ces lieux identifiés comme particulièrement fragiles et rares sont la forêt d'Annuelle ainsi que le site de la Roche Lézan.

Afin de protéger ce patrimoine d'exception, la commune aborde le développement durable dans une véritable philosophie politique : projet d'éco quartier, station d'épuration écologique, mise en valeur des cheminements doux, projet de centrale hydraulique illustrent cet engagement en faveur de l'environnement.

Lavans-lès-Saint-Claude est surtout reconnue pour sa vitalité industrielle et artisanale. Le secteur industriel domine en termes d'emploi puisqu'il occupe environ deux tiers de la population active. Une activité traditionnelle artisanale subsiste à travers la « tournerie » (travail sur des objets en bois et en corne). Aujourd'hui l'économie locale repose sur un grand secteur d'activités : la transforma-

tion des matières plastiques. La confection du bouton allie dans ce domaine savoir-faire et innovation. Le tissu industriel est composé de nombreuses PMI, souvent familiales, et d'entreprises plus importantes. Les nombreux commerces et services de proximité représentent un atout pour le territoire.

Depuis de nombreuses années la commune a engagé la réalisation ou le soutien à l'installation d'équipements structurants pour la population : la crèche « La Rainette », l'accueil de loisir « Les Fariboles » et le Cantou du Lizon associent proximité et accessibilité des services. La richesse du tissu associatif est omniprésente sur son territoire et ne compte pas moins d'une quarantaine d'associations dans les domaines sportif, culturel, humanitaire ou festif. Parmi elle, l'association Anim' Lavans qui est à l'image de la commune et de son équipe : ambitieuse et dynamique. À l'origine de nombreuses manifestations (écran géant pendant les grands événements sportifs, soirée cabaret ou karaoké, vide-grenier, marché bio, 14 juillet et bien d'autres), l'association se met en valeur lors de la fête patronale et musicale. Concert, jungle trail font le bonheur de la jeunesse Lavancienne.

Superficie : 1 164 ha

Altitude moyenne : 560 m
«Port Sachet» 356 m
Forêt de l'Annuelle 896 m

Habitants : 2 093

Les «Lavanciens»

Mairie
1 place Gilbert Cottet-Emard
BP 5
39170 LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE

Tél. 03 84 42 11 99

Fax. 03 84 42 22 97

mairie@lavans-les-saint-claude.fr
www.lavans-les-saint-claude.fr

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 9h00
à 12h00 et de 15h00 à 17h00

Maire : Philippe PASSOT
(rendez-vous les lundi et jeudi)

Secrétaire général :

Florent RAILLARD

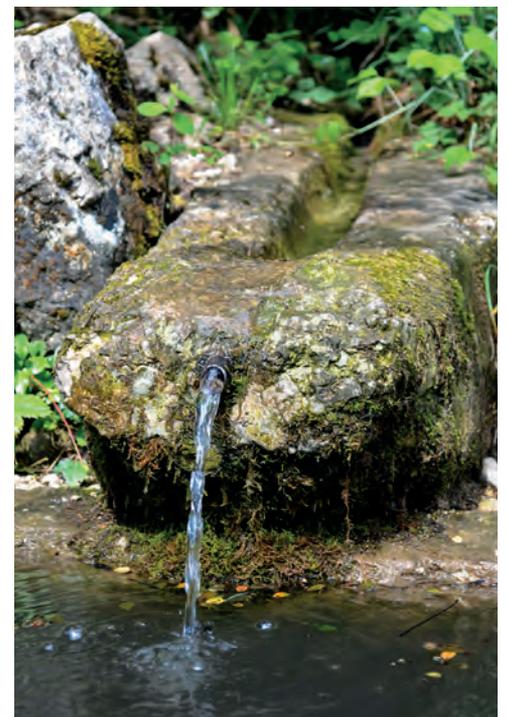
**Comptabilité – Personnel -
Accueil :** Dominique CHAPEZ

Accueil – Service population :

Florence BUFFAUT
Marie Paule GOURDE

Services Techniques :

Didier BAROUEDEL



Fontaine de la Varesse



De gauche à droite, depuis le premier rang :

1^{er} rang :

- **Thierry VIDAILLET**
2^{ème} adjoint
Finances, communication
et gestion du personnel
(hors services techniques).
- **Philippe PASSOT**
Maire
- **Nicole PEDROLETTI**
Maire déléguée
- **Claude COTTET-GIGUET**
1^{er} adjoint
Affaires sociales, relations avec
les associations culturelles et
sportives.
- **Isabelle DUNOD**
5^{ème} adjoint
Urbanisme et gestion des
espaces.

- **Emilia BRULE**
Conseillère
- **Mélanie BOUVERET**
Conseillère
- **Geneviève ROZIER**
3^{ème} adjoint
Affaires scolaires et périscolaires,
organisation des fêtes
et cérémonies.
- **Jean-Pierre MANZONI**
4^{ème} adjoint
Travaux sur voirie et réseaux
divers, espaces et équipements
publics, gestion des services
techniques.
- **Bruno PERRIER**
Conseiller
- **Laurent HUGUES DIT CILES**
Conseiller

- **Rachel DA-SILVA TEIXEIRA**
Conseillère
- **Cécile CHIQUET**
Conseillère
- **Patricia VILLE**
Conseillère
- **Sylvette LORGE**
Conseillère
- **Marie-Françoise FAVRE**
Conseillère
- **Jacques LANCON**
Conseiller

- **Guillaume SAILLARD**
Conseiller
- **Roxane CHAPLET**
Conseillère
- **Jean-François MINY**
Conseiller
- **Alain PREVITALE**
Conseiller
- **Alain JEANNIER**
Conseiller
- **Antoine PULICE**
Conseiller

2^e rang :

3^e rang :

4^e rang :

Manquants sur la photo : • **Michel VIARD** Conseiller • **Fabrice GALLOIS** Conseiller

Service technique

Didier BAROUEL

Responsable service technique.

Claude COLOMB

Agent du service technique.

Jérôme PETITJEAN

Agent du service technique.

Jean-Luc PIRAT

Agent du service technique.

Roseline MILLET

Agent d'entretien école, salle des fêtes et mairie.

Odile GRANDPERRET

Occasionnel Agent d'entretien crèche.

Service administratif

Florent RAILLARD - Secrétaire général.

Florence BUFFAUT - Rédacteur.

Dominique CHAPEZ - Rédacteur.

Marie-Paule GOURDE - Attachée.

Équipements

(salles - terrains)

• Salle des fêtes :

Le paiement de la location est exigé :

- Pour **les associations** qui organisent des manifestations avec entrées payantes ou recettes annexes, pour les manifestations ayant un caractère culturel, sportif ou d'animation locale :

Associations de Lavans

1^{ère} séance : 150 €

Séances suivantes : 75 €

Associations extra communales

1^{ère} séance : 180 €

Séances suivantes : 90 €

- pour **les particuliers** utilisant la petite et / ou la grande salle :

Résidents sur Lavans 300 €

Hors de la Commune 400 €

- pour les **autres** cas suivants :

Vente au déballage 500 €

Réunion de syndicat de copropriétaires

70 € pour 3 heures

Manifestation à caractère familial / petite

salle (hors week-end) : 25 € / heure

pour 6 heures maximum.

FIXE pour tous les cas précités :

- la location de la vaisselle 150 €

- la location des praticables 150 €

- une caution générale 400 €

- une caution pour la clé 100 €

ATTENTION : en cas de dégradation du bâtiment ou de gros matériel, en cas de locaux rendus non nettoyés ou mal nettoyés, le loueur se verra facturer les travaux de réparations, les heures de travail de l'agent de service, ou de la société de nettoyage.

Réservation auprès de la mairie

03 84 42 11 99

ou de Michel VIARD au

03 84 42 82 13 ou 06 78 45 64 63

• Salle paroissiale :

réservation auprès de M. Jean DUTEL

03 84 42 18 42

• Gymnase intercommunal :

03 84 45 89 00

(Communauté de Communes

Haut-Jura Saint-Claude.

• Tennis intercommunaux :

03 84 45 89 00

• Parcours de santé « Les Vertières » :

sur 2 km, en 21 ateliers, c'est un lieu

de promenade, de détente,

de rencontre et d'entraînement,

à proximité immédiate du bourg.

Crèche (La Rainette)

Anna-Gaëlle MESSIN

E.J.E. Directrice.

Pascale GUENEAU

E.J.E. Adjoint de direction.

Fanny DESBOIS

Auxiliaire de puériculture.

Dorothée ORTAERI

Auxiliaire de puériculture.

Mathilde RICHARD

Auxiliaire de puériculture.

Patricia JULLIARD

Agent d'entretien crèche.

École maternelle

Nadia MOUCHANAT

Agent polyvalent.

Anne-Laure CHAVANNE

Agent d'entretien.

Sylvie BRAUD

Agent d'entretien.

Rendez-vous au marché alimentaire



Tous les mercredis matins de 7h30 à 12h30 sur la place de la mairie.

Maraîchers Bio :

La ferme de Champandré

L'Escargotière (occasionnel)

Fromager : Fromage de chèvre Barbiche et Pampille

Fleuriste : F. JAILLET (occasionnel)

Fromager : P. CLERC

Fromagerie Valous'ain (régulier)

Fruits et légumes : H. HIDA (régulier)

Rempailleur : C. CASSAGRAND (occasionnel)



Les élus sur le terrain Smoby



Les vœux des maires

Le Budget municipal, c'est quoi ?



Le budget municipal est l'outil annuel qui permet d'anticiper les recettes et les dépenses de la commune afin de gérer au mieux les finances publiques dans l'intérêt collectif.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Elle retrace toutes les opérations affectant le patrimoine de la commune et son financement (travaux, vente de bâtiments communaux, acquisitions de biens immobiliers...).

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle regroupe essentiellement toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services communaux (traitements, remboursement des emprunts, impôts...).

Bilan 2015

L'année 2015 a été marquée par la réalisation de nombreux travaux de rénovation de voiries et d'entretien des bâtiments communaux :

- La mise en séparatif des réseaux humides au Chemin de la Roche Juhan (la voirie et la réalisation des réseaux secs ont commencé en début d'année 2016),
- Le parking à l'arrière de la salle des fêtes (18 115 euros),
- Réfection de la chaussée d'une partie de la Route de la Pratz (19 365 euros),
- Réfection de la voirie Rue des Arrivoires menant à la nouvelle station d'épuration (17 833 euros),
- Divers travaux de rénovation et d'entretien des bâtiments scolaires (16 000 euros),
- Les travaux de la Rue de Fauverge ont commencé en 2015 afin d'améliorer l'accès et la sécurité vers les écoles (20 365 euros),
- Divers travaux pour la mise en accessibilité et l'aménagement de la salle des fêtes (16 000 euros)
- Rénovation de la sacristie de l'Eglise (5 000 euros)
- La vente de l'ancien dispensaire (pour

une valeur de 135 000 euros), a contribué à la réalisation de ces divers investissements.

La réalisation de la nouvelle station d'épuration a nécessité des investissements conséquents qui ont permis d'améliorer de manière significative le bon traitement des effluents (713 840 euros HT sur un montant de 2 800 000 euros HT).

Un budget 2016 résolument ambitieux

L'élaboration d'un budget est un exercice difficile qui nécessite de concilier les ambitions municipales tout en limitant les hausses d'impôt ou le recours à l'emprunt. Le budget de l'année 2016 est marqué par la création de la commune nouvelle. Alors que l'État continue à diminuer le montant des dotations allouées aux collectivités territoriales, les communes nouvelles voient leurs dotations maintenues par rapport à l'année 2015. Après deux années de baisses drastiques, ce maintien permettra d'aborder l'année 2016 avec plus d'optimisme.

Le budget de l'année 2016 est aussi empreint d'une volonté forte de maintenir les dépenses d'investissement sans augmenter les taux de la fiscalité locale.

Seuls les Lavanciens de la commune déléguée de Ponthoux seront concernés par une augmentation de la taxe foncière sur les propriétés bâties, augmentation qui est fortement motivée par l'obligation qui est faite aux communes nouvelles d'harmoniser leurs taux.

Les différents projets qui ont été adoptés pour cette année sont marqués par quatre motivations principales :

- Requalification des entrées de bourg pour améliorer la sécurité,
- Continuer la mise en séparatif des réseaux humides pour favoriser le bon fonctionnement de la nouvelle station d'épuration,
- Renouveler l'éclairage public pour se tourner vers un éclairage moins énergivore et procéder à l'effacement des réseaux secs,
- Continuer les études pour l'aménagement du centre-bourg.

Tous ces projets seront réalisés grâce à un emprunt réduit à hauteur de 290 000 euros. Cela faisait plusieurs années que la commune n'avait pas eu recours à l'emprunt, ce qui permet d'avoir un taux d'endettement bas.

Budget 2016

La section de fonctionnement du budget principal :



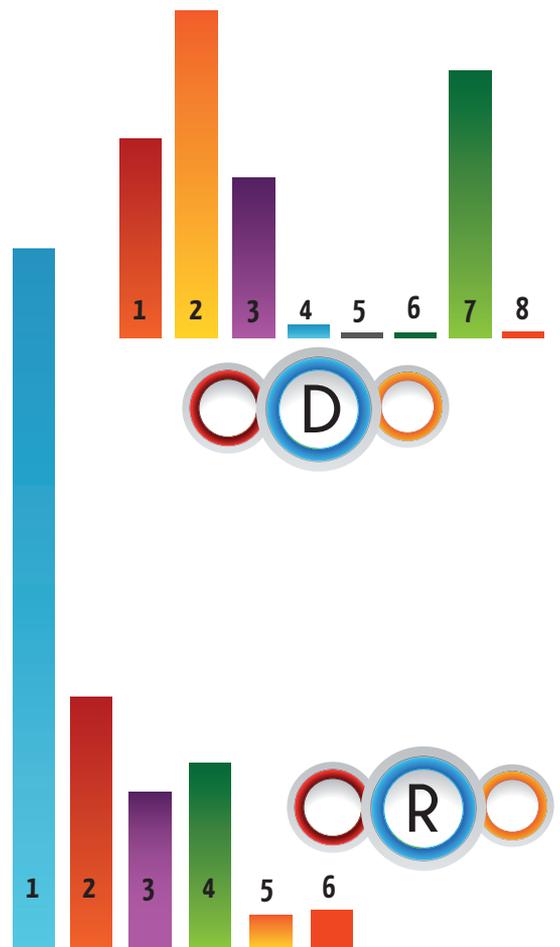
Les dépenses :

1. Charges à caractère général : 364 650 €
2. Charges de personnel : 596 500 €
3. Subventions, Contributions, Indemnités des élus : 293 430 €
(dont une subvention de 111 798 euros pour l'association « Les Fariboles » afin d'assurer le bon fonctionnement de l'ALSH)
4. Remboursement d'emprunt : 24 800 €
5. Amortissements : 9 570 €
6. Dépenses imprévues : 10 865 €
7. Virement section d'investissement : 487 755 €
(permet l'autofinancement d'une partie des travaux d'investissement).
8. Charges exceptionnelles : 12 250 €



Les recettes :

1. Impôts et Taxes : 925 804 €
2. Excédent antérieur reporté : 331 571 €
3. Dotations de l'état et participation : 206 525 €
4. Vente de produits : 245 910 €
5. Remboursement charges de personnel : 44 100 €
6. Autres produits : 50 110 €



Les dépenses d'Investissement

Travaux Rue du Chêne

Travaux de voirie et mise en séparatif des réseaux humides.
Renouvellement de l'éclairage public..... **118 000 €**

Acquisition d'un bâtiment pour les services techniques et travaux de réparation

L'acquisition de ce bâtiment est subordonnée à la vente de l'ancienne école de Lizon..... **150 000 €**

PVR Chemin de la Roche Juhan 83 333 €

Aménagement de la voirie et des réseaux Chemin de la Roche Juhan, dans le cadre de la P.V.R., avec en contrepartie la participation financière des titulaires de permis de construire (les principaux travaux ont commencé en 2015)

Travaux Rue du Caton

Etude pour la voirie et les réseaux / Eclairage public / Effacement des réseaux pour la Rue du Caton.
Les travaux commenceront en 2017..... **72 833 €**

Etudes pour l'aménagement du centre-bourg

Etudes avec le CAUE et l'Agence urbaine de l'agglomération de Besançon..... **69 833 €**

Aménagement d'un arrêt de bus et installation d'un

abribus à LIZON..... **25 000 €**

Equipement scolaires

Acquisitions de mobiliers, travaux divers **23 417 €**

Renouvellement du matériel vétuste

Eclairage public dans divers zones du territoire **23 400 €**

Acquisition de terres agricoles à Ponthoux

Ces réserves foncières permettront dans le futur d'implanter une activité agricole..... **10 000 €**

Sinsémilia, tête d'affiche de la Fête patronale

Le groupe de reggae sera sur scène samedi 18 juin 2016, lors d'un week-end géant regroupant Fête patronale et Fête de la musique...

Les associations **Musique sur un Plateau et Anim'Lavans** ont une nouvelle fois uni leurs forces pour proposer une tête d'affiche de renommée nationale à l'occasion d'une Fête de la musique décalée de quelques jours. L'appel à bouger et à danser est fixé au 18 juin...

Après Kenza Farah, la star du R'n'B qui avait réuni 3000 à 4000 spectateurs en 2014, ce sera le groupe de ska-reggae Sinsémilia qui se produira sur une scène montée pour l'occasion. Leur tournée 2016 débute le 10 mars à La Cigale à Paris et passera donc dans le Jura en juin.

Depuis sa création en 1990, cette formation a sorti dix albums, et en a vendu plus d'un million... Les douze musiciens de Sinsémilia se sont fait connaître en 1998, avec l'album « Résistances », et leur reprise de Georges Brassens, La mauvaise réputation. Leur tube, Tout le bonheur du monde (2004) est devenu un hymne à la paix... Les deux derniers albums studio, « En quête de sens » (2009) et « Un autre monde est possible » (2015) s'inscrivent dans la veine des chansons engagées qui ont fait leur réputation, et laissent une large place aux rythmiques instrumentales... Quand la musique est bonne il ne faut pas s'en priver : l'entrée sera gratuite, fête de la musique oblige.

Pour organiser un tel événement, les organisateurs pourront s'appuyer sur le soutien des communes avoisinantes, de partenaires privés et sur le renfort des bénévoles de nombreuses associations...

D'autant que le lendemain, dimanche 19 juin, le départ du quatrième Lavans Jungle Trail sera donné à 14h du parking du supermarché Bi1. Le concept ? Une course totalement loufoque, à faire seul(e), entre amis ou en famille, sans esprit de compétition. Le parcours emprunte les rues et les espaces verts de la commune. Il est jalonné d'obstacles originaux, inattendus : bottes de paille, amas de pneus, voitures, troncs d'arbres, toile d'araignée géante, piscine...

Trois cent cinquante participants s'y sont essayé avec bonheur l'an dernier. Il n'y a eu qu'un seul gagnant : la bonne humeur.

La convivialité, c'est l'esprit que feront passer Charlie et Totem, les animateurs vedette de Fréquence Plus, qui animeront ces deux événements.

Contact :
musiquessurunplateau@gmail.com
 ou
www.animlavans.tk

Programme du week-end
 (sous réserve de modification)

Samedi 18 juin

18h30

Jean-Jacques et Vincent Dorier
 «Father and son»

20h

The Last Waltz Band
 « Tribute to Neil Young et Bob Dylan »

22h15

Sinsemilia

00h15

Izo Nomia

Dimanche 19 juin

14h

Départ du 4^e Lavans Jungle Trail
 depuis le parking de Bi1

Âge minimum : 7 ans, accompagné d'un adulte (autorisation parentale pour les mineurs).

Inscription :
 3 € par personne



Rencontre avec la Compagnie des Chercheurs d'Air

Unis à la scène comme à la ville, Dominique LEMAITRE (madame) et Dominique COMBY (monsieur) nous ouvrent leur univers et nous font partager leurs parcours au théâtre.

En 1985 dans la région de Dole, en clin d'œil aux chercheurs d'or, l'institutrice de cœur Dominique et le non moins virevoltant Dominique se mettent en quête de leur pépite en créant « Les Chercheurs d'Air ». Une subvention de 50 000 francs (7500 euros) leur est allouée par Jeunesse et Sport dans le cadre du fonds d'initiative pour les jeunes.

La Compagnie crée, produit et diffuse plusieurs spectacles, deux à trois ans sont nécessaires pour faire aboutir un projet. Elle voit grand pour sa première création écrite et jouée par les deux comédiens, alliant les arts du théâtre et du cirque, avec une scène de six mètres de haut pour douze de large. Ce spectacle sera joué vingt-sept fois et à chaque représentation la compagnie doit jongler avec les décors, les costumes, les musiciens...

Au-delà de l'activité purement artistique d'écriture, de mise en scène et de jeu, une part importante de temps et d'énergie doit être consacrée à la gestion administrative et budgétaire : élaboration de plans de financement, recherche de subventions auprès des collectivités territoriales (Direction Régionale des Affaires Culturelles, Conseil Départemental, Communes et autres...). Tantôt employeurs (régisseur, créateur, costumier, scénographe, musiciens...) et tantôt employé, il faut sans cesse inventer, se former, gérer les achats de spectacle, les droits de cession et les écrits déposés à la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques (SACD).

Moirans-en-Montagne 1993, la compagnie change d'air et prend ses quartiers dans la cité du jouet où elle va s'investir dans le festival international pour l'enfant *IDEKLIC* et créer la *Vache qui Rue*.

Le mouvement de grève des intermittents du spectacle en France en 2003, va détériorer les relations entre la compagnie et les élus Moirantins de l'époque. La compagnie est contrainte de quitter la résidence d'artistes *La Vache qui Rue*. Philippe PASSOT propose alors à nos deux artistes de s'installer en résidence à Lavans-Lès-Saint-Claude.

2003 : Nouvel air !

2003 - Une nouvelle ère commence.

Des actions culturelles sont régulièrement menées : formation dans les écoles, au centre de loisirs les Fariboles, stage de cirque sur les Hautes Combes...

En **2006 et 2008**, la compagnie investit les artères de la commune avec « Rue Libre ».

En **2014**, le Cantou du Plateau du Lizon fait l'objet d'une mise en scène : « L'âge d'en rire », créée en tenant compte du contexte des résidents.

En **2015**, un film « et pourquoi pas ? » est réalisé à la résidence du Mont-Bayard à Saint-Claude.

La compagnie n'hésite pas à s'exporter avec notamment la mise en scène d'un Son et Lumière à Château Chalon, d'un cabaret dans des Etablissements Médico-Sociaux (E.M.S.) en Suisse. La compagnie a aussi joué en Lettonie, au Sénégal, en Bulgarie, en Espagne, en Belgique, en Suisse...

Les **28,29 et 30 août 2015**, elle a fêté ses trente ans de parcours artistiques, de créations et de rencontres en divers lieux de Lavans avec le soutien de plu-

sieurs compagnies amies invitées pour l'événement. « Que du neuf pour l'occasion » était le slogan de ce festival. Un public venu nombreux et parfois de loin a pu profiter de cette aventure culturelle et artistique.

Un festival pour un territoire

Le projet d'un premier festival de rue itinérant dans les communes du Haut-Jura « Les Zestives », commencera naturellement à Lavans. La première édition que nous projetons en 2017 aura valeur de test avec l'espoir d'éveiller la curiosité de la population.

www.ciechercheursdair.com



En 2016, le Parc fête ses 30 ans !

Exposition temporaire à la Maison du Parc : 30 ans, 30 artistes, 30 œuvres...

Pour les 30 ans du Parc naturel régional du Haut-Jura, 30 artistes ont été invités à réaliser une œuvre dans le domaine des arts plastiques et graphiques. Le thème de « la carte », comme figure imposée, s'est révélé suffisamment ouvert pour le déploiement d'une diversité de réponses artistiques.

Habitants du territoire, artistes invités en résidence durant les dernières années, voisins suisses ou amoureux du Haut-Jura, tous les auteurs ont un lien, ténu ou plus ancré, avec le Parc du Haut-Jura. Rassembler et exposer des visions parfois intimes ou critiques de ce territoire, s'avère enrichissant, grâce à la qualité des réponses artistiques apportées.

L'exposition des 30 œuvres n'est pas la juxtaposition de 30 visions personnelles ou individuelles mais plutôt un portrait de la diversité des réponses possibles à la question : Et pour vous, qu'est-ce qu'évoque le territoire du Haut-Jura aujourd'hui ?

Renseignements : Maison du Parc du Haut-Jura

Tél. : 03 84 34 12 30

expo accessible toute l'année aux horaires d'ouverture de la Maison du Parc.



Le Parc se met sur son 31 !

**Le samedi 3 septembre à Lajoux
et à la Maison du Parc**

Pour clore son 30ème anniversaire, le Parc organise une journée festive dans le village de Lajoux, sur le principe de la rencontre, de l'échange et du partage.

- Restitution de la résidence Cie Gravitation
Commandité par le Parc, la résidence de la Cie Gravitation « Le Parc du Haut-Jura, Zone Optimum de Bonheur », a donné lieu à 3 semaines de présence, réparties sur tout le territoire. Pour la fête des 30 ans, la Cie imaginera une synthèse de son travail (vidéos, entretiens...)

- Plateau radio et soirée festive
- Animations artistiques
- Parcours dans Lajoux organisé tout au long de la journée avec les habitants.
- Animations à la Maison du Parc
- Soupe participative
- Pique-nique partagé

Demandez le programme !

Tout au long de l'année 2016, des animations gratuites organisées en partenariat avec les manifestations labellisées 30 ans. Demandez le programme, disponible sur le site internet du Parc et sur simple demande.

Pour tous renseignements :
Tél. :03 84 34 12 30
www.parc-haut-jura.fr



Défi familles à énergie positive

Une famille de Lavans-lès-Saint-Claude fait partie des 30 familles qui ont relevé le défi « familles à énergie positive » organisé par le Parc naturel régional du Haut-Jura en 2015.

Les participants, regroupés en équipe, se sont engagés à réaliser au moins 8 % d'économie d'énergie simplement en modifiant quelques gestes quotidiens. Contrat rempli pour la famille de Lavans qui s'est classée 3^e avec l'équipe des « Turbineux ». Tout au long du défi, plusieurs rencontres conviviales ont été proposées, dont une balade thermographique à Lavans pour sensibiliser les habitants à la rénovation énergétique.

Contact Parc : Carole ZAKIN



Comment revitaliser nos bourgs-centres ?

Le Parc a candidaté à l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par la région Franche-Comté, avec une proposition originale : **mobiliser des groupes de travail sur le terrain pour observer, analyser et recenser les pistes de progrès, permettant d'améliorer l'attractivité des bourgs-centres du territoire.** Ces « diagnostics en marchant » concernent neuf communes dans le Parc : Saint-Claude et Morez dans la catégorie « villes », ainsi que Lavans-lès-Saint-Claude, Saint-Lupicin, Moirans-en-Montagne, Saint-Laurent-en-Grandvaux, Les Rousses et Mouthe pour les « bourgs-centres ». Toutes ont pour point commun de centraliser des commerces, emplois et services, qui dynamisent la vie locale.

Ces diagnostics ont démarré en octobre 2015 et aboutiront, à la fin de ce printemps 2016, à la rédaction d'une feuille de route pour chaque commune, dans des domaines aussi variés que l'habitat, l'image, les espaces publics, les services, les commerces ou encore les activités de loisirs. Le but ? **Proposer un accompagnement durable pour améliorer l'attractivité de ces bourgs**, d'après les pistes mises en lumière par les groupes de travail.

A Lavans-lès-Saint-Claude, le diagnostic en marchant a été réalisé en février 2016 avec 18 participants (élus et techniciens de la mairie, associations et clubs sportifs, partenaires techniques : PNR, CAUE, DDT, OPH Jura et St Claude).

Plusieurs lieux de la commune ont fait l'objet d'échanges :

Sur la place de la mairie : comment conforter la centralité de cette place ? Création de perspectives visuelles, d'ouvertures, traitement de l'espace public.

Ecoquartier : Un atout pour l'attractivité de Lavans. Connexion au bourg « ancien », enjeu de mobilité douce. Secteur commercial.

Place du Chêne : Ambiance générale, d'une rue à une place, requalification en lien avec les places voisines.

Entrée de ville / rue du Caton : Commerces, questions de sécurité routière et d'image du bourg, projet de construction

Contact Parc : Solenn JOUAN



Une semaine de chantier école dans le Haut Jura et un seul mot d'ordre : place à l'herbe !

AVANT



APRÈS



Débroussaillage, abattage, ouverture de trouées, élargissement de clairières pour laisser la lumière passer, les gentianes pousser, les reptiles se chauffer au soleil, les brebis circuler et pâturer.

Les 26 étudiants de BTSA Gestion et Protection de la Nature, apprentis et section Montagne, sont tous soudés, motivés et enthousiastes pour cet objectif.

Depuis maintenant 4 ans, nous intervenons sur la demande du PNR du Haut Jura pour contribuer à la restauration des pelouses du site de la Roche Lézan, situé en zone Natura 2000, et conserver la valeur écologique de ces milieux secs et pauvres. Le but de ces interventions est de restaurer le caractère ouvert et pastoral du site, de conserver les habitats et les espèces caractéristiques des milieux ouverts et de permettre un pâturage plus efficace des brebis en facilitant leur circulation dans tous les espaces de pelouses du site.

La particularité de cette année est qu'en plus des buis et autres arbustes un peu envahissants, nous nous sommes « attaqués » à une zone boisée et avons dû abattre des grands arbres : peupliers, charmes, bouleaux... faisant donc appel à des techniques de bucheronnage. Et nous avons continué de remettre à jour des murets enfouis sous la végétation.

Nous avons eu beaucoup de plaisir à entendre la satisfaction de l'équipe municipale et de Julien Barlet, chargé de mission du PNR du Haut Jura, venus constater le résultat de ces travaux. Nos objectifs ont été une fois de plus largement atteints ! Cette belle collaboration nous permet de mettre en place une situation pédagogique exceptionnellement riche que nous souhaitons vivement poursuivre quelques années encore.

Une semaine de chantier dans la bonne humeur et (presque) sans pluie !

Anne CORRIOL

“ On a bien travaillé ! ”



PARTENARIAT
LYCÉE AGRICOLE DE MONTMOROT
PNR HAUT JURA
Semaine du 29 mars au 1er avril 2016,
La Roche Lézan Chantier école
Restauration écologique

Classes concernées :

26 élèves de BTS A Gestion et Protection de la Nature :
 17 apprentis et 9 étudiants de la formation Biquilifiante
 Sports de Moyenne Montagne.

Enseignants :

Laurence ROSAIN (acteurs, aménagement),
 William PELLETIER (aménagement),
 Sébastien FICHEUX (écologie),
 Anne CORRIOL (écologie),
 Vincent BERNARDOT (aménagement).

Quand solidarité rime avec bon sens...



Créée en 1993, à l'initiative de Monsieur le Docteur FLEURIEL, l'Épicerie Sociale Sanclaudienne est gérée par un conseil d'administration composé de membres issus des associations constitutives : Amis d'Emmaüs, association Familiale du Canton de St-Claude, Croix Rouge du Haut Jura, Secours Catholique et des CCAS des communes participantes dont Lavans-Les-Saint-Claude.

L'épicerie sociale apporte une aide, principalement alimentaire, à un public fragilisé ou en difficulté économique. Dans des espaces aménagés en libre-service, aussi proche que possible d'un magasin d'alimentation générale, elle met à disposition des usagers des produits variés et de qualité, moyennant une faible participation financière (10% du prix d'achat). La contribution financière participe à la dignité des personnes et au libre choix qui sont des valeurs fondamentales de l'épicerie sociale. L'accès des usagers est validé en fonction des critères économiques et familiaux.

En 2015 l'aide alimentaire délivrée par l'Épicerie Sociale a concerné :

- **1079 attributions**, dont 242 urgences
- **2445 personnes**
- **102 nouvelles familles**
- **449 demandes étudiées**

Le nombre d'attribution est en hausse en 2015 avec une augmentation de 23% des demandes par rapport à l'année 2014.

13,4% des foyers sont sans ressources, près de la moitié des bénéficiaires perçoivent des minima sociaux, prestations familiales ou sociales.

Ainsi plus de 60% des foyers vivent avec de très faibles revenus ce qui explique le nombre important de demandes en urgence. 85% des bénéficiaires ont un montant reste à vivre (ressources-charges) inférieur à 200 euros dont près de la moitié présentent un montant inférieur à 55 euros.

En conclusion la commune de Lavans-Lès-Saint-Claude par l'intermédiaire de son CCAS (Centre communal d'action sociale) est solidaire de l'Épicerie Sociale qui assure la confidentialité des «bénéficiaires» traversant une phase délicate et rencontrant d'importantes difficultés au quotidien.



ÉPICERIE SOCIALE SANCLAUDIENNE
 10 rue de la Glacière
 39200 SAINT-CLAUDE
 Tél : 03.84.45.39.77

Le séjour à l'École des Neiges de Lamoura des CM2

« Nous sommes partis du lundi 18 au vendredi 22 janvier 2016 en classe de découvertes à l'École des Neiges de Lamoura. Nous avons fait plusieurs activités : natation, ski de fond, biathlon, balades en raquettes, et plusieurs randonnées : une pour découvrir la faune, une autre pour découvrir l'habitat et une dernière pour aller à l'atelier de la corne.

Nous avons bien aimé toutes ces activités. Tous les élèves ont progressé à leur niveau en ski et en natation.

Il y avait deux accompagnateurs avec nous : Danielle et Olivier. Les garçons avaient leurs chambres et les filles les leurs. Nous avons fait trois veillées : une avec des jeux en bois, pour la deuxième, une conteuse est venue nous raconter des histoires et pour la troisième, nous avons fait une boum !

Nous avons bien mangé pendant la semaine. Chacun est rentré très content de son séjour. »

La classe de CM2 de Lavans.



La classe de maternelle sauvée !

La rentrée 2016/2017 échappe à la fermeture d'une classe maternelle ce qui permet à notre école de continuer à accueillir les enfants de 2 ans.

Les inscriptions ont eu lieu en classe de maternelle le vendredi 20 mai.

La réforme des nouveaux cycles d'apprentissage scolaire en lien avec le collège est mise en place par nos enseignants.

Cette année scolaire 2015/2016 doit normalement se terminer par la **fête des écoles** qui se déroulera **le 11 Juin**.

Geneviève ROZIER



Fleurissement

Le travail de la commission fleurissement en coordination avec les agents techniques est à la base de l'embellissement des rues de notre bourg pendant la belle saison.

Tous les balcons et tous les parterres fleuris individuellement viennent compléter ce travail et agrémentent cet ensemble coloré et varié. Nous remercions tous les amoureux des fleurs.

Geneviève ROZIER



Recensement citoyen obligatoire

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire...). De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Les Français non recensés dans les délais légaux (entre leurs seize ans et les trois mois qui suivent) pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en effectuant volontairement la démarche du recensement. La démarche à suivre est très simple : il suffit de se rendre à la mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité et de son livret de famille.

Plus d'information sur :
www.defense.gouv.fr/jdc
et sur l'application mobile « Ma JDC »
téléchargeable gratuitement sur smartphone.



LES ÉTABLISSEMENTS :

École maternelle

Tél. 03 84 42 22 27

Valérie GOUX *Directrice*
Anne-Marie POINTURIER
Pierre POITOUT
Nathalie VACELET

École élémentaire

Tél. 03 84 42 80 10

Laurence LALLEMAND *Directrice*
Christelle PONTA
Betty MILLET
Nadine MAHOWLIC
Philippe FAYOLLE

Collège du plateau

Tél. 03 84 42 82 55

Centre de loisirs « Les Fariboles »

Laurence GRUET *Directrice*
Karim BENHALIMA *Animateur*
Cyril COURTET *Animateur*
Kariam AYEDA *Agent d'entretien*
Kaltoum MEYNIER *Animatrice*
Yohan PECQUEUR *Animateur*

Tél. 03 84 42 09 19

Horaires d'ouverture :

De 7h15 à 18h30
pendant les vacances scolaires
De 7h15 à 8h30 le matin
De 11h15 à 13h30 le midi
De 16h00 à 18h30 le soir
Permanences du lundi au vendredi
de 8h30 à 16h15

email : lesfariboles39fr@free.fr
Portail familles (parents) :
<http://les-fariboles.portail-defi.net/>

Foyer Saint - Joseph

Tél. 03 84 42 10 67

ASSOCIATIONS SPORTIVES/LOISIRS

- **Ass. Sportive du Collège du Plateau** 03 84 42 82 55
- **Avenir de LAVANS** (section twirling) 07 81 79 04 15
- **Club des jeunes du Plateau** 06 73 75 67 88
- **Foyer d'activités physiques et Culturelles de Pratz** 03 84 42 83 68
- **Jeunes basketteurs du Plateau** 06 77 84 41 27
- **Jura Sud Foot** 06 80 65 90 91
- **Karaté Club Plateau du Lizon** 06 46 34 54 99
- **Les Archers du Lizon** 06 85 93 83 77
- **Les Godillots du Plateau** 06 75 85 80 66
- **Les Lacets du Lizon** 06 30 77 60 64
- **Ski Club du Lizon et Handisport** 06 77 35 94 01
- **Tennis Club du Plateau** 06 08 34 34 97
- **VEL'Haut-Jura Saint-Claude** 06 84 23 90 24

ASSOCIATIONS ART&CULTURE

- **Anim'Lavans** 06 87 11 37 65
- **Association Paroissiale** 03 84 42 22 90
- **Chorale Arc-en-Ciel** 06 87 58 78 69
- **Cie des Chercheurs d'Air** 03 84 24 55 61
- **Echo des Vertières** 06 80 33 30 45
- **Festival de musique du Haut-Jura** 06 77 05 66 94
- **Lavans-Scène (Théâtre)** 03 84 42 23 33
- **Musique sur un plateau** 06 87 11 37 65
- **Union Musicale** 03 84 42 26 33



ASSOCIATIONS DE LOISIRS

- **ACCA** 06 70 39 50 19
- **Amicale Boules** 03 84 45 18 73
- **Avenir de Lavans** (travail manuel) 03 84 42 18 42
- **Déco Arts** 03 84 42 14 95
- **Génération Country 39** 06 78 14 03 32
- **L'Âme du bois** 06 22 22 12 14
- **Les Têtes en l'air** 06 87 41 70 10

ASSOCIATIONS ÉDUCATIVES

- **Les Fariboles (Familles Rurales)** 03 84 42 09 19
- **Parents d'élèves de Lavans** 03 84 42 29 46
- **USEP du Plateau** 03 84 42 23 97
- **CPIE du Haut-Jura**
Atelier d'éducation à l'environnement 03 84 42 85 96

ASSO. SOCIALES ET SOLIDAIRES

- **Kombi Yinga- Aide Burkina Faso** 03 84 42 25 29
- **Angeline** 03 84 42 23 33
- **Antenne Emmaüs** 03 84 42 23 16
- **Dans les pas d'Elia** 06 81 07 72 74

AUTRES

- **U.C.A.I. Union de commerçants** 03 84 42 23 19
ou 03 84 41 65 25
- **Association St-Claude Vision**
(Aide aux aveugles) 03 84 45 17 21
- **Prévention Routière (Association)** 03 84 24 05 09
- **Club des supporters**
Jura Sud Foot 06 85 69 38 44
- **Club Toujours de l'Avant** 03 84 42 18 19
- **A'P' ART ça** 03 84 42 11 84



Fabien MARMET
École de traîneaux à chiens
18, rue de la Verchère
39170 Ponthoux

Tél. 03 84 42 89 20 - 06 34 52 16 88
contact@chiendetraineau-jura.fr
www.chiendetraineau-jura.fr

Partez à la découverte du Haut-Jura
en compagnie de mes chiens de traîneaux.
L'hiver : balade en traîneau et conduite des attelages.
L'été : cani-rando, balade en kart, trottinette attelée,
pulka d'été et visite du chenil.

Les activités sont toutes **sur réservation** et démarrent
au plus proche de votre lieu d'hébergement,
pas depuis le chenil.

Accès aux handicapés et aux enfants.

ASSISTANTES MATERNELLES

Fatima ARFAOUI , 24 rue de la Fortune.....	03 84 42 28 19
Fabienne BLONDEAU , 20 imp. de Champ Breton	03 84 42 21 07
Fatima-Zahra CHARIT , 27 Grande Rue.....	03 84 42 26 56
Guilène DEPAY , 25 rue de Tré la Croix	03 84 33 35 04
OU	06 76 61 89 98
Rhama EL MAGHNAOUI , 257, Ch. de la Sarre.	03 84 42 85 10
Dominique FORESTIER , 11 rue de Bellevue.....	03 84 42 22 81
Yvonne FOURNIER , 1 rue de Bellevue.....	03 84 60 53 36
ou	06 83 08 58 56
Hatice KOSE , 12 rue de la Cueille	06 25 72 40 69
Nathalie LEMAIRE , 265, route des Viaducs.....	03 84 42 77 70
Maria PAREDES , 35 Grande Rue	03 84 42 28 44
Amina SEDDIKI , 47 rue de la Gare, Lizon	06 28 83 80 55
Sylvie VEMBOULY , 33 ter Grande Rue.....	03 84 42 17 90
Christine VILLALDEA , 41 Grande Rue	03 84 42 20 34
Patricia VILLE , 73 imp. de Champ Breton	03 84 42 25 20

CRÛCHE MUNICIPALE « LA RAINETTE »

La crèche multi accueil « La Rainette », peut accueillir les enfants âgés de 10 semaines (correspondant à la fin du congé maternité) à 4 ans (y compris les enfants scolarisés).

La structure est ouverte du lundi au jeudi de 7h30 à 18h00, le vendredi de 7h30 à 17h30, pour des accueils réguliers, occasionnels ou même d'urgence.

Renseignements / inscriptions :

Chemin Vert – 39170 Lavans lès St-Claude

Tél. 03 84 42 05 88

Courriel : larainettelavans@wanadoo.fr

LE CANTOU DU LIZON

33 rue du Chalet
39170 Lavans-lès-St-Claude

Tél. 03 84 42 83 60

PORTAGE DE REPAS

SMAAHJ (Saint-Claude)

Tél. 03 84 45 08 26

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
HAUT-JURA SAINT-CLAUDE

13 bis, boulevard de la République - BP 157
39206 Saint-Claude

Tél. 03 84 45 89 00 - Fax. 03 84 45 88 90

Courriel : contact@hautjurasaintclaud.fr

CLUB DE PRÉVENTION

Éducateurs :

Marie-Pierre BOILEAU 06 07 67 90 57

Benoît NOËL 06 86 74 31 45

Local de Lavans : salle des fêtes (1er étage), sur rendez-vous

LA POSTE



4 Grande Rue
39170 Lavans lès St-Claude

Tél. 3631

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15

Le vendredi de 8h30 à 12h15 et de 14h00 à 17h15

DÉCHETTERIES

(encombrants et déchets verts)

Déchetterie de SAINT-CLAUDE

ZI du Plan d'Acier

Tél : 03-84-45-35-47

Horaires d'ouverture :

Lundi :8h15 à 12h45 et 13h15 à 17h00

Mardi :8h15 à 12h45 et 13h15 à 17h00

Mercredi :8h15 à 12h45 et 13h15 à 17h00

Jeudi :8h15 à 12h45 et 13h15 à 17h00

Vendredi : 8h15 à 12h45 et 13h15 à 17h00

Samedi : 8h15 à 12h45 et 13h15 à 17h00

Déchetterie de SAINT-LUPICIN

Rue du Curé Marquis

Tél : 03-84-42-28-50

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h15 - 17h00

Mardi : 08h15 - 12h15

Mercredi : 08h15 - 12h15

Jeudi : 08h15 - 12h15

Vendredi : 13h15 - 17h00

Samedi : 13h15 - 17h00

Plus d'informations sur www.letri.com**Ramassage des ordures ménagères :****BACS GRIS : LE MARDI (idem pour Ponthoux)**

(sauf Lizon – Moulin de Lizon = jeudi)

BACS BLEUS : LE JEUDI (idem pour Ponthoux, semaines paires)

(sauf Château Verin, Le Monnet, Lizon-Moulin de Lizon = semaines impaires - Cidylla = Mercredi, semaines impaires)

Les conteneurs doivent être sortis la veille.

Renseignements conteneurs

(remplacement, maintenance et nouvelle dotation)
au **03 84 45 52 98**.

INDUSTRIES - ACTIVITÉS DIVERSES

Groupe CHAVERIAT

Robotique et composants industriels 03 84 42 11 60

KOCHER BOUTONS

Fabrication de boutons 03 84 41 55 55

LAHU Industries

Fabrication de boutons 03 84 41 52 82

MARION Marius

Communication et marquage 06 82 81 00 62

MEYNIER & Fils

Fabrication de boutons 03 84 42 12 84

MILLET-FORESTIER

Injection thermoplastique 03 84 42 11 10

MOBABOIS Sarl

Tournerie sur bois 03 84 42 86 54

PESSE Rémy Injection 03 84 42 12 48

ROHR

Auto école 03 84 42 13 59

SMOBY TOYS 03 84 41 38 00

THEVENIN Bernard Brocanteur 03 84 42 83 37

TRANSPORTS LAMY 03 84 42 83 08

JURA TAXI 03 84 42 19 19

KAJA Service d'impression 06 50 89 08 71

ARTISANS

BIJOUX FANTAISIE Michel HENRY 03 84 33 00 15

CREATION MOBILIER ID & JD 06 15 85 34 04

COUVERTURE – ZINGUERIE

M. Thomas DEY 06 80 43 46 11

CHARPENTIER Franck LANCELOT 03 84 42 20 08

ÉBENISTE Pierre MASSY 03 84 42 16 89

FERRONNIER

AG METAL Franck GARNIER 03 84 42 31 74

PAYSAGISTE

Eddy FEUILLET « Feuille & Paysage » 06 50 46 77 22

PHOTOGRAPHE

STUDIO LIZON - Daniel LOUWARD 03 84 42 50 29

PLÂTRERIE - PEINTURE

Rémy CAKICI 03 84 42 10 09

PLOMBERIE ZINGUERIE

Philippe GENASSE 03 84 42 84 94

TRAVAUX PUBLICS

François CORTINOVIS 03 84 42 19 31

TOURNEUR SUR CORNE

Emmanuel MICHAUD 03 84 42 11 68

COMMERCE

ARMURERIE - Mickaël PETETIN 03 84 41 08 84

BOUCHERIE CHARCUTERIE

Thierry QUETY 03 84 42 11 77

CAFÉS/BARS

JO'BAR-SNACK 03 84 42 14 89

GARAGES

Garage Buffard – agent Renault 03 84 42 10 75

Chez FAVTM garage 03 84 33 03 91

Garage Amaro José 03 84 42 59 41

RESTAURATION

Kebab - Mevlana 03 84 42 10 91

Pizzeria - Napoli (N° 16) en cours

SALON COIFFURE - Mylen'Hair 03 84 42 10 43

STATION DE LAVAGE

OKI Nicolas Tabourin 06 87 27 25 21

SUPERMARCHÉ Bi1 03 84 42 05 85

TABAC-PRESSE 03 84 42 53 24

BOULANGERIE AMBULANTE

Le Fournil d'Euphrasie 06 75 82 96 94

ESTHÉTIENNES

Escale Beauté Nature 06 63 02 62 06

MÉDICAL ET PARAMÉDICAL

AMBULANCE - Stéphanie EGRAZ 03 84 42 17 28

CABINET VÉTÉRINAIRE - Aurélie REMY 03 84 42 45 76

INFIRMIERES DU PLATEAU 03 63 51 03 54

MÉDECIN - Henri BERNABEU 03 84 42 27 78

PHARMACIE - Catherine MAGNET 03 84 42 80 92

GITES – CHAMBRES D'HOTES

Marie-Claude BONDIER 03 84 42 23 73

Christine DELATOUR

«Au doux logis de la grenouille» 03 84 42 27 50

Jeannette GROSJEAN « La Boutonnière » 03 84 42 24 96

Ramon LACROIX 03 84 42 19 06

Gîte PATIN « Julia » 03 84 42 15 47 / 06 75 71 68 84

Lina THOMAS 03 84 42 17 30

Marie TOMASETTI 03 84 42 85 30

Raymonde CROMBEZ 09 52 43 15 84

TRANSPORTS

GARE SNCF de Saint-Claude 03 84 45 03 05

JURAGO 03 84 24 33 07

Ligne St-Claude / Lizon / Lavans lès St-Claude / Lons-le-Saunier

NAISSANCES 2015

Filles

Alizée BRISSE

Née le 26 janvier 2015 à Saint-Claude

Ravza OZEL

Née le 08 février 2015 à Viriat (Ain)

Zuzanna KUREK

Née le 23 avril 2015 à Saint-Claude

Cléa DELALANDE

Née le 09 juillet 2015 à Saint-Claude

Ceylin GEDIK

Née le 16 juillet 2015 à Lons le Saunier

Feruze CERDINÇ

Née le 22 août à Oyonnax (Ain)

Aliona BROTTTO

Née le 11 octobre 2015 à Saint-Claude

Garçons

Neelan PICHET

Né le 5 janvier 2015 à Saint-Claude

Paul VILLET

Né le 04 février 2015 à Saint-Claude

Nassim ROOS BOUTATA

Né le 17 février 2015 à Saint-Claude

Dani DESPLACE BOURGEOIS

Né le 19 février 2015 à Saint-Claude

Dante DA SILVA DEVILLIER

Né le 13 avril 2015 à Saint-Claude

Zachary EZ ZAHERY-KHALKHAL

Né le 03 juin 2015 à Saint-Claude

Léandre PETETIN

Né le 26 août 2015 à Saint-Claude

Mathéo MILESI

Né le 05 novembre 2015 à Saint-Claude

PONTHOUX

Clément CLERMIDY

Né le 24 mai 2015 à Viriat (Ain)

ILS SE
SONT DIT
OUI !

2 mariages :

Le 09 mai 2015

Sandra RECHE-GARCIA

Comptable

Eric DUPRÉ

Electricien

Le 16 mai 2015

El Ghalia CHARIT

Lapidaire

Ahmet KEGAKI,

Mécanicien de bateaux

ILS NOUS
ONT QUITTÉS...

Le 03 août 2014 à Azrou (Maroc)
Saleh ARMAJJANE
né le 01/01/1943,
époux de Fatiha ACHOUC

Le 07 janvier 2015 à Saint-Claude
Roland GAUTHIER
retraité, né le 27/10/1924,
époux de Jacqueline BAILLY-MAITRE

Le 12 février 2015 à Saint-Claude
Emile RIVIERE
retraité, né le 06/05/1927,
veuf de Jeanne MEYNIER

Le 20 février 2015 à Lons le Saunier
Ishan OZSEMERCI
retraité, né le 15/01/1948,
époux de Ummu KARAKAYA

Le 22 février 2015
à Lavans-lès-Saint-Claude
Bernard ABEL
professeur des écoles,
né le 18/01/1958,
époux de Christine LORENZATI

Le 1er mars 2015
à Lavans-lès-Saint-Claude
Claude TOURNIER
retraité, né le 08/06/1924,
veuf de Simone PIASSALE

Le 8 mars 2015 à Saint-Claude
Maryse OVERNAY
responsable achats,
née le 12/10/1955, célibataire

Le 22 mars 2015 à Saint-Claude
Maurice LACROIX
retraité, né le 22/05/1934,
époux de Nicole CARRARD

Le 26 mars 2015 à Saint-Claude
Michel JANODY
retraité, né le 18/10/1923,
veuf de Jacqueline GUILLEMIN

Le 03 mai 2015 à Colmar (Haut-Rhin)
Monique MORNICO
secrétaire, née le 11/11/1950,
épouse de Pierre BUFFARD

Le 05 mai à Saint-Claude
Martial OVERNAY
retraité, né le 23/03/1928,
époux de Léone FORESTIER

Le 29 mai 2015 à Saint-Claude
René HUGUES
retraité, né le 13/08/1942,
époux de Yvette PESENTI

Le 29 juin 2015 à Saint-Claude
André PERRIN
retraité, né le 24/04/1924,
époux de Georgette FORESTIER

Le 25 août 2015
à Lavans-lès-Saint-Claude
Jean LAFEUILLADE
médecin en retraite, né le 01/03/1937,
époux de Agnès GENIN

Le 1er novembre 2015 à Saint-Claude
Caterina FACCHINETTI
retraitee, née le 27/08/1914,
veuve de Roland ROBICHON

Le 21 novembre 2015 à Bois d'Amont
Louise LANÇON
retraitee, née le 26/11/1918,
veuve de René GRUET

Le 27 décembre 2015
à Lavans-lès-Saint-Claude
Maurice LANÇON
retraité, né le 27/07/1914,
veuf de Simone ROCH

À PONTHOUX

Le 19 septembre 2015 à Saint-Claude
Jean WAILLE
retraité, né le 22/06/1924 à Ponthoux





JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ



BIENTÔT

16
ANS !

PENSEZ AU
RECEN-
SEMENT

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. **L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**

COMMENT ?

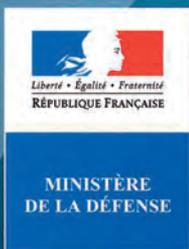
Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr
Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants :
pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «catalogue des services», cliquez sur «les démarches», puis, dans la zone «recherche» tapez «recensement citoyen en ligne».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants :
pièce d'identité et livret de famille.



SECRETARIAT GENERAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL



www.defense.gouv.fr/jdc

